

OTI

Depuis le 1er janvier 2017, la CARL dispose officiellement d'un nouvel outil majeur pour la promotion de l'ensemble de la destination, l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI), basé administrativement à Gosier

Pour promouvoir et animer la destination

Créé dans le cadre de la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite loi NOTRé, cet Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC) a pour mission première de mettre en place une organisation touristique performante.

L'OTI est chargé d'assurer la promotion touristique de la destination de la CARL, de coordonner des événements touristiques, structurants, thématiques et/ou saisonniers, de mettre en place une offre de services et de visites guidées à La Riviera du Levant, mais aussi de gérer l'accueil et l'information des touristes via quatre Bureaux d'Information Touristique (BIT) - un par commune. Il revient également à l'OTI de coordonner les différents acteurs concernés et de gérer les moyens humains et matériels de manière optimale pour mener à bien ses missions.

Zoom sur le comité de direction

Bernard Pancrel est le nouveau président de l'Office de Tourisme Intercommunal de la CARL, la Riviera des îles de Guadeloupe, élu à l'unanimité lors de la réunion d'installation du Comité de Direction.

Les membres du comité directeur de l'Office de tourisme intercommunal La Riviera des îles de Guadeloupe étaient réunis ce lundi 12 octobre. Ont aussi été élus, **Philippe CHEVALIER** (représentant du collège des socio professionnels) en tant que 1er vice-président et **Elodie CLARAC** (élue la Riviera du Levant) en tant que 2ème vice-présidente.

Le nouveau président, **Bernard Pancrel**, maire de Saint-François, a conforté et décliné quelques objectifs de l'OTI :

- › continuer dans la volonté d'harmonisation de la politique de promotion du territoire. La très longue façade littorale de La Riviera du Levant concourt à son attractivité mais elle est aussi riche d'une identité forte, de traditions, de savoir-faire, d'une flore et d'une faune qu'il nous appartient de préserver et de valoriser.
- › développer sur notre territoire communautaire l'agritourisme qui est là aussi une caractéristique intrinsèque à nos 4 communes.
- › Valoriser les acteurs locaux...

Pour rappel, la mission confiée à l'**Office de Tourisme Intercommunal** est d'accompagner la CARL dans l'élaboration et la mise en oeuvre de stratégies de développement touristiques et financières, mais également organisationnelles.

Depuis le 1er janvier 2017, la **Loi NOTRe**, portant nouvelle organisation territoriale de la République, a fait de la promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme, une compétence des communautés d'agglomération. La Riviera du Levant, principale destination touristique de la Guadeloupe, s'est donc dotée d'un office de tourisme intercommunal qui assure la promotion de son territoire.



[Visitez le site de l'OTI](#)



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
LA RIVIERA DU LEVANT**

93 Bd du Général de Gaulle
97190 Le GOSIER
0590 48 47 47
carl@rivieradulevant.fr

HORAIRE :

lundi, mardi et jeudi :
07h30 - 13h00 / 14h30 - 17h00 ;
mercredi et vendredi :
07h30 - 13h00